

7 mai 2026 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République devant la population andorrane.

Emmanuel MACRON

Monseigneur,

cher coprince,

Monsieur le chef du Gouvernement,

Monsieur le Syndic général,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Mesdames et Messieurs les consuls,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

chers habitants de la Principauté d'Andorre,

C'est avec une joie profonde que je vous retrouve aujourd'hui, sept ans après.

C'était long.

En tout cas, cela m'a paru long.

Je suis très heureux de vous retrouver sur cette place. Je me souviens vous avoir quitté, il y a sept ans, par un discours. Le jour tombait, et nous échangeions. Vous retrouver aujourd'hui au cœur de la *Plaça del Poble*, conformément au serment que je vous avais fait, voilà, sept ans en vous quittant, signifie pour moi beaucoup.

Ce n'est pas simplement ici le coprince qui s'exprime. De là où je suis, je parle avec ma fonction, mon cœur rempli de l'amitié pour l'Andorre et l'attachement profond à nos Pyrénéens en partage. Je sais qu'il y a beaucoup de Pyrénéens qui sont là aussi avec nous. Une joie d'autant plus grande que je vous retrouve en compagnie de Monsieur le coprince, Monseigneur Serrano, qui nous fait l'amitié d'être là, et pour la première fois de notre histoire, d'être ensemble et d'avoir été ensemble un instant devant vos parlementaires. De nous retrouver ensemble, Président de la République et évêque d'Urgell, témoignant d'une confiance mutuelle, présence double, main dans la main, ce qui est l'héritage de la construction même de la principauté au long des siècles, réaffirmée par les Andorrans à travers leur Constitution adoptée il y a 33 ans.

C'est un symbole formidable et merci, Monseigneur, d'être là.

Merci à vous.

Vous savez, cette histoire vient de loin, plus de sept siècles nous obligent. L'histoire des paréages qui a ensuite conduit la principauté à avoir ses deux coprinces qui sont là pour servir le peuple d'Andorre. Mais elle a été revigorée, réaffirmée, voulue de manière pleinement souveraine il y a 33 ans par le peuple andorran qui s'est doté d'une Constitution et a voulu pleinement libre, souverain, dire : nous gardons cette singularité. C'est aussi ça ce qui rend ces institutions si fortes et ce qui traduit au fond la force de la principauté.

Garder sa tradition et embrasser la modernité, ce que vous avez toujours su faire.

Je vous remercie, Monsieur le chef du Gouvernement, de m'avoir accompagné à chacun de mes déplacements il y a sept ans, comme aujourd'hui. J'exprime aussi ma sincère reconnaissance à Monsieur le Syndic et Madame la Vice-Syndic, ainsi qu'à tous les conseillers et celles et ceux qui étaient là pour l'accueil chaleureux que nous avons reçu ce matin au Conseil général. Je me réjouis aussi de retrouver ce midi les maires de Canillo, Encamp, Ordino, La Massana, Andorra la Vella, Sant Julia de Loria, Escaldes-Engordany, dont les noms m'évoquent des souvenirs liés à mon précédent séjour.

Je n'ai pas pu repasser aujourd'hui dans toutes les paroisses, mais je reviendrai.

Parce qu'aujourd'hui, nous avons été aux côtés de la jeunesse d'Andorre et nous avons fait le choix, et j'y reviendrai, d'être au sein des écoles de notre jeunesse qui est l'avenir de la principauté et qui est ce qui nous oblige toutes et tous.

Il y a des défis du quotidien, mais tout doit être fait au service de notre jeunesse. Alors, depuis sept ans, je voulais commencer par d'abord parler des avancées avant d'évoquer ce qui nous reste à faire. Depuis sept ans, beaucoup a été fait.

Ne sous-estimez pas ce que vous avez réussi.

D'abord, résister au Covid, ça a été un défi pour toutes les nations. Et ici, ce défi a pris un tour, je dirais, encore plus difficile, dans cette principauté où le tourisme est si important, là où tout était fermé pendant plusieurs mois. Vous l'avez relevé, avec beaucoup de courage, de sens des responsabilités. Vraiment, Monsieur le chef du Gouvernement, je [vous] salue ainsi que vos ministres et toutes les équipes qui ont été mobilisées.

Vous avez tenu. Vous avez non pas simplement tenu, mais vous en êtes ressorti plus fort avec une croissance économique qui, je peux vous le dire, susciterait beaucoup d'envie dans le reste du continent. Alors oui, c'est cette croissance économique qui crée les effets, qui vous rend mécontents, je l'ai bien entendu. Je ne suis pas parfaitement bilingue en catalan, mais j'ai cru comprendre ce qui se passait. C'est le fruit de déséquilibre qu'il va falloir régler. Je le comprends très bien et je l'ai vu aussi écrit en français, je vous rassure.

Mais c'est en effet parce qu'il y a eu des résultats extrêmement forts qui ont créé ce déséquilibre. Ensuite, vous avez su continuer à avancer pour préserver ce patrimoine extraordinaire que sont nos montagnes, nos vallées, nos rivières, l'avenir de nos enfants, engagement inscrit dans les fondements de la Constitution andorrane. Je veux saluer à ce titre l'engagement environnemental exemplaire de l'Andorre au niveau international, puisqu'en tant que partie à l'Accord de Paris sur le climat, l'Andorre a été le premier pays, le premier à présenter le rapport biennal de la transparence, mais aussi parce que, fidèle à son identité montagnarde, l'Andorre fait partie des nations qui font avancer cette cause au niveau international, en particulier lors des conférences des Nations Unies. Puis, durant ces sept années, nous avons fait aussi avancer nos liens linguistiques, éducatifs et culturels. J'ai pu le constater ce matin, c'est le ministre de l'Éducation à vos côtés, peut-être celle du chef du gouvernement.

La force de l'Andorre réside aussi dans sa jeunesse, qui bénéficie d'un enseignement où s'éprouve toute la richesse de cette identité singulière. Un fameux chanteur français chantait il y a quelques décennies, *Les Deux écoles*, pour ce qui est en France, parlant plutôt de l'enseignement public et de l'enseignement privé et de ce qui peut les diviser.

Vous, vous avez trois écoles et si je comptais l'enseignement privé, encore davantage.

Mais un enseignement public andorran, français et espagnol, c'est un trésor. Chérissez-les. Et soyez fiers de préserver ainsi un pluralisme scolaire, un atout qui prépare chacune et chacun à s'ouvrir au monde, et une vraie force.

J'ai pu tout à l'heure au sein de l'école andorrane voir, avec des enseignants formidables, le catalan et le français enseignés au quotidien. Puis, nous avons vu avant, au lycée français, la qualité de cet enseignement, ce qui nous rend fiers, aux côtés de notre rectrice, et cette singularité : vous avez un lycée français en Andorre. Ce n'est pas un lycée à l'étranger.

Il est rattaché aussi au rectorat par cette convention, vous l'avez dit à l'instant, Monsieur le chef du Gouvernement, que nous avons renouvelée en décembre dernier.

Cela n'existe nulle part ailleurs.

C'est ce qui permet de faire cohabiter ces trois systèmes publics, et c'est une force.

Donc, de l'école de Santa Coloma au lycée Comte de Foix, j'ai pu voir des enseignants extraordinaires, la force de cet enseignement, la tradition d'ouverture d'Andorre. 40 nationalités étaient présentes parmi les élèves. La force, oui, de nos systèmes, qui dans cette principauté, levée dans le cœur des Pyrénées, fait cohabiter des choses qu'on penserait absolument impossibles de marier. C'est ça, la force d'Andorre. Si je pouvais me permettre cette référence à la vie politique française, c'est une forme d'en même temps qui existe depuis des siècles. Et je suis très heureux que nous ayons célébré le 125ème anniversaire de l'arrivée des premiers maîtres d'écoles français dans la principauté. Nous avons passé le cap des 52 ans du lycée Comte de Foix, ce qui montre la force. Mais avec la convention renouvelée, on avance, on regarde l'avenir, on veut renforcer cet investissement, de la même manière que nous voulons consolider l'université d'Andorre et vous aider à ce que les jeunes andorrans puissent accéder aux études supérieures. Je veux ici redire aussi que tous les jeunes andorrans, tous les jeunes andorranes sont les bienvenus dans nos universités, nos écoles d'ingénieurs, et sont les bienvenus pour étudier en France.

Parlant de la jeunesse et de notre coopération, comment ne pas évoquer la volonté commune d'Andorre et de la France de protéger nos plus jeunes des réseaux sociaux ? Ah, ces réseaux sociaux ! On sait ce qu'ils font à notre démocratie, c'est un autre sujet. On y reviendra et c'est un combat que je compte mener dans les prochains mois. Qui déresponsabilise, qui désinhibe la haine et l'irrespect pour les adultes. Donc le bon fonctionnement d'une démocratie respectueuse. Mais pour nos enfants, il est maintenant établi que les réseaux sociaux ne sont pas bons. Je me félicite que vous ayez pris la décision, pour les moins de 16 ans, de les interdire. La France est en train de passer une loi qui le fera pour les moins de 15 ans.

L'Espagne, d'ailleurs, comme la France, le fait. Nous suivons en cela l'exemple de l'Australie qui l'a fait il y a quelques mois. Nous avons créé, avec nos partenaires espagnols, grecs et quelques autres, un mouvement dans lequel nous avons engagé plus de la majorité des États de l'Union européenne. Ceci va continuer et c'est essentiel pour protéger nos enfants.

Puis, parlons de notre coopération. Je veux évoquer aussi ce que nous faisons en matière d'environnement, de culture, en faveur du patrimoine naturel et vivant, d'autant plus indispensable que c'est une vision partagée. L'Andorre et la France regardent avec la même détermination et le même engagement notre monde commun. Je veux ici rendre hommage au positionnement courageux de l'Andorre sur la scène internationale. Admis aux Nations Unies en 1993, Andorre défend cette neutralité active qui m'est chère en tant que coprince et par laquelle vous avez, ces dernières années, ces derniers mois, tenu des positions courageuses, qui honorent la principauté et qui, partout, refusant quelques doubles standards, de l'Ukraine au Proche et Moyen-Orient, a toujours défendu le droit international et son respect, le droit humanitaire, la souveraineté des peuples et l'intégrité territoriale.

Il n'y a pas de paix possible dans le monde si nous ne défendons pas ces principes et la force de notre droit international. Monseigneur, vous l'avez rappelé avec beaucoup de force hier devant les ambassadeurs dont nous recevions les lettres de créance. Je crois que les deux coprinces se tiennent à vos côtés, aux côtés de cette position de dignité, de primat du droit international, et d'un ordre international respectueux de tous qu'Andorre défend. Je salue aussi votre place éminente au sein de la communauté politique européenne. Nous nous y retrouverons dans quelques semaines. Puis parlant de l'international, comment ne pas dire aussi la place éminente que joue Andorre au sein de la francophonie ? Le modèle que j'évoquais en parlant de l'école, c'est aussi celui qui vaut, quand on parle de la langue. Vous avez réaffirmé la place officielle du catalan.

Mais Andorre n'existe que dans le plurilinguisme.

Andorre se définit aussi par un attachement à la francophonie. Je salue les enseignants, les artistes, les citoyens, les parlementaires engagés au service de la francophonie, qui est au fond le service d'une langue en partage, mais qui est aussi une force pour permettre à tous les jeunes et les moins jeunes d'évoluer dans cette communauté linguistique de plus de 400 millions de citoyens du monde.

C'est une force immense. Soyez-en fiers. En tout cas, je vous en serai gré.

Ayant parlé de tout ce que nous avons renforcé ces dernières années et de tout ce que vous avez fait, permettez-moi d'évoquer maintenant les défis qui restent à relever. Ils sont nombreux. Nos sociétés sont bousculées par l'ordre international, et je me garderai bien ici de l'évoquer longuement. Mais il y a beaucoup de défis qui sont devant nous, devant vous.

Le premier, c'est le progrès. C'est au fond ce qui porte nos sociétés démocratiques partout. Cette volonté de toujours vivre mieux, d'améliorer les choses pour nos générations et les générations à venir. Le progrès.

Le progrès n'est pas un mouvement erratique en avant. Il repose toujours sur une définition qu'on s'est donnée de l'intérêt général, de la vie juste. Il n'est pas soumis à la tyrannie d'une modernité. Il cherche toujours un équilibre. Mais oui, le progrès suppose d'avancer sur quelques chantiers. Le progrès en particulier pour le droit des femmes.

Nous devons agir pour garantir une égalité pleine et réelle dans chaque aspect de la vie.

J'ai pu voir l'égalité en acte à l'instant quand il s'agit de vos représentants. Parité parfaite, que beaucoup de parlements européens pourraient regarder. Notre constitution nous permet de poursuivre avec courage et détermination le combat essentiel qui doit garantir leur liberté, leur autonomie et, par là même, la pleine place des femmes dans la société. J'espère à ce titre que le fruit du dialogue engagé et dans le respect de la conscience de chacun, des avancées attendues par le plus grand nombre pourront être prochainement enregistrées. Je sais que lorsqu'on parle de l'interruption volontaire de grossesse, beaucoup d'Andorrans le réclament. Nombre de nos partenaires l'attendent. Ceci doit se faire dans le respect des institutions, des équilibres, des consciences de chacun, de la tradition aussi et de la principauté.

Mais votre gouvernement a fait une proposition d'avancer. Elle me paraît proportionnée. Avancé sur la dépénalisation pour les femmes, elle va sur ce chemin. De là où je suis, sans préempter vos débats à venir, je souhaite avec affection que ce débat progresse et qu'il permette de répondre à une demande que j'entends.

Comme dans la plupart de nos démocraties, l'Andorre est confrontée à la difficulté de concilier aussi droit des justiciables et exigence d'une justice efficiente. Je veux saluer là les efforts déployés, Monsieur le Président du Conseil supérieur de la justice, pour renforcer les moyens de la justice. Là où des magistrats étrangers, en particulier français et espagnols, apportaient autrefois leur concours, ce sont désormais des juges andorrans qui disent le droit et font vivre l'état de droit. Vous pouvez compter sur mon soutien et sur la coopération constante des autorités judiciaires françaises, notamment la convention triennale avec l'École nationale de la magistrature, renouvelée en 2024.

Tant que l'Andorre le souhaitera, la France sera heureuse d'accompagner des réformes courageuses que vous menez pour consolider un système judiciaire équitable et transparent.

Progrès dans la vie quotidienne aussi : le défi du logement — je vous ai bien entendu — est au cœur des préoccupations des Andorrans et des Andorranes, comme dans beaucoup d'autres pays. Mais c'est vrai que la croissance économique des dernières années, les spéculations, maintenant régulées, menées par certains, ont conduit les prix du logement à monter. J'étais ce matin à l'école, des enseignants me l'ont dit. Je sais que votre gouvernement, vos élus l'entendent, et je veux saluer leur engagement, comme celui des forces vives, pour bâtir un système qui, jusqu'alors, n'existait pas. C'est toujours difficile de changer les règles, et donc de construire un système qui permet de rendre le marché plus accessible. Je note avec espoir aussi l'émergence d'un premier marché de logement à prix abordable, qui est un élément indispensable d'une politique globale.

J'entends l'impatience. Je sais, votre ministre et votre chef du Gouvernement à la tâche, les élus de toute sensibilité, vigilants et engagés, et je vous souhaite d'y arriver, parce que c'est nécessaire pour que nous continuions de permettre à toutes les Andorranes et les Andorrans d'avoir un logement digne, de permettre en particulier à toutes celles et ceux qui servent dans nos services publics de pouvoir bien se loger et bien loger leur famille. Quand on parle aussi des défis, il y a celui de l'énergie. Vous avez un modèle historique qui est très fort, on l'a vu hier, et je me félicite des projets à venir, entre FEDA et EDF, qui vont permettre de le consolider dans le temps et d'avoir de nouvelles réserves reposant sur l'hydroélectricité.

Puis, en parlant de l'avenir, il y a évidemment aussi le transport. J'avais eu l'occasion de dire, il y a sept ans, combien il m'apparaissait important que nous poursuivions les investissements.

Je me réjouis de l'aboutissement du projet Paravalanche-Hospitalet 2, qui est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'Andorre et la France, cofinancé à parts égales.

Mais il nous reste beaucoup à faire, et nous le savons. Ce qui s'est passé avec la RN20, cet hiver, l'a encore montré. D'abord, ça nous a montré la vulnérabilité de nos axes face au dérèglement climatique. Ça nous a rappelé l'humilité que doivent avoir tous les montagnards dans ce contexte, mais enfin, la nécessité d'y répondre par des investissements pérennes. Nous nous sommes organisés pour aussi que les activités soient préservées. On sait les travaux qui viendront. Mais je veux vous dire ici que la France continuera d'être un partenaire de confiance pour améliorer les accès routiers, ferroviaires, et continuer le travail aussi sur l'aérien, et que nous comptons le faire également en mobilisant, parce que c'est ce que nous vous devons, c'est l'intérêt économique d'Andorre, c'est aussi la demande, parce que c'est un intérêt partagé avec nos compatriotes ariégeois qui le demandent tout autant. La RN20, on en parle des deux côtés, je vous rassure. Le ministre est là pour vous le témoigner en tant qu'aussi élu de l'Ariège. Mais c'est aussi ça qui permet de continuer le véritable destin d'Andorre, principauté au cœur des Pyrénées, mais qui a vocation à ne jamais se laisser enclaver et à toujours communiquer, accueillir, échanger. C'est une puissance ici de commerce, d'échange et d'accueil.

Fort de cela, je souhaite que ces partenariats, tout ce que nous allons faire sur le transport, nous puissions l'appuyer également sur des financements européens, car, je tiens ici à le rappeler, les financements de la Banque européenne d'investissement peuvent bénéficier à Andorre. Ça a commencé il y a peu, et ça va continuer. Et ça, c'est un formidable acquis.

Alors, évoquant la Banque européenne d'investissement, vous me voyez venir, je vais vous parler d'Europe. L'Europe. L'Andorre est une grande et vieille démocratie. On vient de le voir par l'esprit de contestation, la force. Je sais aussi que votre Parlement est plein de celle-ci.

C'est une bonne chose.

Mais quand je regarde la principauté, elle est une forme de précipité d'Europe, par sa culture démocratique, par son attachement pyrénéen au cœur de notre continent, par sa capacité à vivre dans le multilinguisme, par sa tradition d'accueil et toutes les nationalités qu'elle a ici.

L'Europe a quelque chose d'une évidence quand on en parle ici, l'Europe. Je sais que néanmoins, ça éveille des inquiétudes, L'Union européenne, on dit toujours : « c'est un machin bureaucratique, terrible. » Ça va nous enlever notre singularité. Tous ces débats, je les connais par cœur, ils existent en France. Ils ont existé et continuent d'être là, vous savez. Il ne faut pas penser que partout dans les 27 pays de l'Union européenne, ces débats n'existent plus et donc vos débats sont légitimes. Ce sont des craintes qui sont tout à fait légitimes et estimables.

Mais permettez-moi de vous dire comment je vois les choses une fois encore, en tant que coprinced et de là où je suis. On parle d'un accord d'association avec l'Union européenne depuis des décennies. Il a été commencé, arrêté, repris, il a été amélioré, et j'ai beaucoup d'estime pour les gouvernements successifs, pour les conseils généraux successifs qui se sont engagés dans ces débats et qui ont permis ce cheminement.

Mais je crois que vous y êtes, que nous y sommes.

Parce que cet accord a été finalisé. Il sera signé avant l'été par la Commission européenne, par les États membres, ce qui permettra d'engager la ratification au Parlement européen et en Europe en fin de cette année et en début d'année prochaine. Cet accord, il a été bien négocié, dans le sens où il est complet, il permet d'avoir l'accès au marché unique et à sa force, et il a été aussi bien négocié, si je puis dire, avec mon autre casquette en tant que membre de l'Union européenne. Parce que vous avez des périodes transitoires très longues qui vont permettre aussi de dire, si on n'est pas content sur telle chose, on peut revenir en arrière.

Donc ce n'est pas un accord pour solde de tout compte. C'est intelligemment fait.

C'est pour l'Andorre une promesse d'avenir, un jalon naturel pour cette principauté profondément européenne, par sa géographie, son histoire et sa culture. Il va permettre de renforcer l'accès aux universités européennes. Il va permettre à vos entreprises d'accéder plus facilement au marché unique, à votre culture de mieux rayonner, à vos acteurs économiques d'être beaucoup plus forts, en même temps qu'il préserve les singularités d'Andorre. Et qui permettra d'évaluer à chaque fois pour revenir en arrière si ça ne vous va pas.

Mais là où je veux attirer votre attention, c'est que si maintenant vous dites : « non, en fait, on ne veut plus de cet accord-là, en tout cas pas celui-là. » On va continuer de l'améliorer.

Alors, vous prendriez une responsabilité qui n'est pas à considérer à la légère. Je le dis parce qu'en tant qu'État membre, je me suis beaucoup engagé pour vous aider à finaliser cette négociation. C'est que si, à la fin, vous disiez « non », ou « pas maintenant, on va renégocier, nous, on sera meilleur, on va faire une meilleure négociation », la porte ne se rouvrira pas.

Je vous le dis en toute sincérité parce que la Commission européenne et tous les gens qui se sont engagés pendant des années pour arriver à cet accord maintenant concluent. Ils diront : « on en a marre de ces gens-là. » Je vous le dis avec affection. Ils diront : « on en a marre », « ça fait des années qu'ils nous font le coup. Ça fait des années. Ils ne veulent pas de cet accord. Il est déjà formidable. On ne va pas se fatiguer ».

Je me suis battu pour inscrire cet accord dans l'agenda parce que quand on a à gérer l'Ukraine, l'Iran, la crise énergétique, la crise migratoire, l'union des marchés de capitaux, il faut convaincre la Commission européenne d'avoir du temps pour notre Andorre.

Ils me regardaient tous en disant : « vous êtes sympa, vous, mais c'est vos affaires. »

Ne vous trompez pas. Le mieux est l'ennemi du bien. Ça fait très longtemps qu'on le pousse. Et je regarde en regardant ceux qui ont fait ça. D'autres principautés en Europe ont un peu fait ça il y a quelques années. Fini.

Et si au fond vous dites : « ça ne nous intéresse pas maintenant, on va l'améliorer », les Européens seront là et diront : « vous reviendrez plus tard quand on aura le temps et quand vous aurez bien réfléchi ». Pendant longtemps, les gouvernements n'oseront plus rouvrir ce chapitre. Vous savez, me replongeant dans ce qui est notre identité, il y a cette sage maxime héritée de 1748 et du viguier épiscopal d'Andorre, Antoni Fiter i Rossell. Il écrivait « Avant d'entreprendre les choses, il faut les consulter cent fois. Une fois résolues, les exécuter rapidement, dès que l'occasion se présente, car elle s'échappe et s'envole très vite ».

Que cette parole de 1748 nous inspire parce que cette maxime vaut. On peut toujours mieux faire, mais c'est là, maintenant, c'est très bon, très fort, ça vient de loin. Saisissez-le parce que c'est bon pour Andorre, dont la vocation est européenne. Parce que cette principauté a vocation à rayonner en Europe en gardant sa singularité. Parce que la force d'Andorre est d'avoir justement toujours tenu cet ancrage et ce rapport à l'universel, cette singularité pyrénéenne et cette capacité d'accueil, cet amour du catalan et cette générosité avec le français et tant d'autres langues. Cette petite enclave pyrénéenne est européenne.

Qu'elle la saisisse pleinement en respectant ses singularités.

Cet accord le permet.

Allez-y.

Voilà, mes chers amis, mesdames et messieurs, chères Andorranes, chers Andorrans, et vous toutes et tous qui faites la richesse de ce pays, dans les épreuves comme dans les moments de joie et d'espoir, à l'image des deux jours que nous sommes en train de vivre parmi vous.

Laissez-moi vous dire, avec mon cher coprince, Monseigneur, la conscience éminente que nous avons de notre rôle, l'un et l'autre, nous en avons beaucoup parlé ensemble. La conviction que nous sommes là pour servir le peuple d'Andorre, pour vous servir.

Ce pays libre, franc, ouvert à tous les peuples et à toutes les nations, pour citer toujours le même auteur. Nous sommes là avec beaucoup d'affection, beaucoup de soutien, beaucoup d'amitié.

A chaque fois que vous doutez, n'oubliez jamais que vous avez deux coprinces qui sont là à vos côtés pour vous soutenir et qui sont là, non pas en surplomb, même si vous ne nous voyez pas tous les jours. Monseigneur est plus présent que moi. Mais nous sommes là plutôt en soutien, à vos côtés, pour vous aider à cheminer.

Andorre fait bien dans ce monde si compliqué et vous pouvez être fiers de ce que vous êtes. Vous continuerez à bien faire et, en tout cas, chaque jour, soyez convaincus que vous êtes dans mes pensées et dans mon cœur, que de là où je suis, nous vous aimons.

Regardez l'avenir avec espoir, espérance même, et avec cette volonté de continuer de l'avant pour cette jeunesse avec laquelle j'ai commencé.

Visca Europa !

Visca Andorra !